

Commune de La Roche
 Plan d'aménagement local (secteur du Montsoflo)
 Révision partielle

U 101
 06.01

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES



Echelle 1 : 5 000
 100 0 100 200 Mètres

ZONE:

- FORESTIÈRE
 - AGRICOLE
 - RV1 RÉSIDENTIELLE DE VACANCES 1
 - RV2 RÉSIDENTIELLE DE VACANCES 2
 - RV2PAD RÉSIDENTIELLE DE VACANCES 2 à PAD obligatoire
 - RV2S RÉSIDENTIELLE DE VACANCE 2 à prescriptions spéciales
 - RV3 RÉSIDENTIELLE DE VACANCES 3
 - RV3S RÉSIDENTIELLE DE VACANCES 3 à prescriptions spéciales
 - IT1 INTÉRÊT TOURISTIQUE 1
 - IT2PAD INTÉRÊT TOURISTIQUE 2 à PAD obligatoire
 - PI PISTE
 - TERRAIN INCONSTRUCTIBLE
-
- DISTANCE À LA FORÊT
 - HAIE
 - REMONTÉE MÉCANIQUE
 - CANON À NEIGE
 - STATION DE POMPAGE
 - BASSIN DE RÉTENTION



Révision partielle mise à l'enquête publique du 29 juin au 30 juillet 2001.

Adoptée par le Conseil communal le

Le secrétaire: _____ Le syndic: _____

Approuvée par la Direction des Travaux Publics le

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
 Aménagement du territoire et urbanisme

No d'autorisation
 020 / 01.01.01 / 000
 GEOSUD SA
 Rue de Gruyères 53
 1630 Bulle

Route du Jura 12, case postale 9, 1706 Fribourg
 Téléphone 026 347 10 90, Fax 026 347 10 91
 info@archam.ch, www.archam.ch